

L'ETUDE DE POTENTIALITE

L'étude de potentialité est terminée. Le Cahier Mérimée a défini trois scénarios. Voici le contenu de la lettre que le conseil d'administration a adressé le 7 mars au Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise ainsi qu'à ses trois vice-présidents :

« Réuni jeudi 3 mars, afin d'examiner les résultats de l'étude de potentialité autour de la mémoire ouvrière et industrielle, le conseil d'administration de l'Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois (AMOI) s'est prononcé à l'unanimité en faveur du scénario numéro 2.

Ce scénario correspond en effet en tous points aux objectifs fixés par l'association dès sa constitution. C'est celui qui s'inscrit le mieux, à l'échelle territoriale, dans une démarche, sociale et culturelle, de revalorisation d'image et de développement du territoire (création d'emplois).

Le conseil d'administration tient à souligner le travail remarquable effectué par le cabinet Mérimée. Elle souhaite qu'à la suite de la phase 1, la phase 2 soit réalisée, afin de compléter et d'élargir l'étude entreprise.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées ».

MARS 2005

Jean-Marie DEROY